Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Cuisine, veuillez visiter :
bp-cuisine.fr/annales-sujets-et-corriges

# BREVET PROFESSIONNEL

## Expression française et ouverture sur le monde

# LA VIOLENCE

### TOUTES LES RÉPONSES DOIVENT ÊTRE RÉDIGÉES

**Matériel autorisé :**

- Calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans dispositif de communication externe (Circulaire n° 99-186 du 19/11/99).

| | |
|---|---|
| Examen : **BREVET PROFESSIONNEL**<br>Spécialité : **Cuisinier** | Session : **Automne 2002** |
| Épreuve : **Expression française et ouverture sur le monde** | Durée : **3 heures**<br>Coefficient : **3** |

**DOCUMENT 1**

*Une jeune enseignante, qui a l'intention de démissionner de l'Éducation nationale, adresse, sous pseudonyme, le témoignage suivant au journal Le Monde.*

« Dans une banlieue ouvrière de la région parisienne, c'est un collège comme les autres. Un espace fonctionnel, rigide, transparent. Un établissement sans passé et sans avenir. J'avais été prévenue : ici, les élèves sont particulièrement durs. Plusieurs professeurs avaient craqué au cours des années précédentes. Je connaissais ce milieu social extrêmement défavorisé, j'avais lu les dossiers - accablants - qui désignaient les élèves comme des victimes, comme des enfants de l'échec (...). De ce nouveau lieu, des rumeurs inquiétantes circulaient : à la banalité des problèmes de racket, de vol, de vandalisme, succédaient des récits de trafic de drogue, de dangereuses agressions. J'allais découvrir la violence organisée (...).

« Ils sont là, devant moi. Une vingtaine de visages chiffonnés, mal lavés, aux cheveux négligés. Des garçons et des filles de quinze à dix-sept ans. Quelques élèves entrent en classe en criant : « On s'en fiche du français ! » . Une partie des garçons se regroupe avec l'intention d'organiser un chahut. Les filles sont en général plus calmes, plus attentives, toujours en situation de défense face à l'agressivité des garçons. J'aborde cette première heure avec un texte de Butor. J'écris moi-même ce court passage au tableau : « Nous voici donc pour quelques semaines dans ces hespérides. La mer brille, les violes ponctuent les barres. La mouette et la dorade échangent leurs frémissements. La lumière du phare éveille les maisons lointaines, basses et blanches. Cécile nage, Agnès court, Irène s'évente, Mathilde galope sous la direction de Mari-Jo. Ce qui nous manque, c'est votre sourire. Quant à moi, c'est toujours l'attente et l'incertitude... »

« J'ai envie de leur donner le désir de jouer sur la musicalité des mots. Je demande qui veut lire ce texte à voix haute. J'explique les consonnes qui musclent, les voyelles qui colorent, la nécessité de la lecture, sa répétition qui permet au son de la parole de résonner au fond de l'être plus que la signification qu'elle véhicule. Mais que le langage soit fluctuant, mouvant, imprévisible, qu'il soit une fonction libérative d'angoisse, qu'il soit le plus aidant à vivre, ne les intéresse absolument pas.

« Ils continuent à s'agiter de plus belle. L'un frappe frénétiquement sa table avec son plumier. Un autre se lève et fait coulisser les volets dans un vacarme assourdissant. Celui-là me dessine nue, échevelée, semblable à Barbarella. Deux garçons se précipitent pour battre une fille en lui reprochant d'être trop grosse. Mes appels au calme ne servent à rien - et, par ailleurs, je n'ai plus de voix. Je les observe médusée ; je lance en l'air quelques vagues menaces de punition sans trop y croire moi-même. Ils savent bien que, par lassitude, j'abandonnerai vite la partie. Ils m'insultent pour m'obliger à réagir. « Je vais te claquer la gueule, tu es une pute ! »Toutes leurs injures sont sexuées au féminin bien sûr. J'ai une envie folle de les frapper. J'assiste impuissante, à leurs méthodes d'intimidation, de persécution à l'égard des plus faibles, des garçons fragiles et des filles. Je tentais alors de les chasser du regard, de n'être plus là, tout en étant là, et je pensais :mais c'est la guerre, c'est le retour à l'origine (...). Pendant les cours, je me sentais constamment en danger physique. S'apercevaient-ils de ma peur ? Quitter ma place derrière le bureau pour traverser la classe, c'était comme si je m'avançais en terrain ennemi (...).

« Les raisons ne manqueront pas aux spécialistes : la déshumanisation des grandes cités, la démission des parents, le laxisme des dirigeants d'établissement, la féminisation du corps, l'influence des médias, la dévalorisation de l'écrit, la pauvreté du langage, la perte des modèles, leur avenir barré. M'adressant à mes propres doutes, je reste encore dans cette interrogation : ai-je su les comprendre ? Nous étions, eux et moi, dans deux mondes différents, dans deux histoires incompatibles. »

in L'école agressée, Réponses à la violence,1994. Ed. Belfon

**DOCUMENT 2**

**« Le heurt, même violent, est bienfaisant »**

Notre obsession est d'être reconnu comme une personne originale, irremplaçable ; nous le sommes réellement, mais nous ne sentons jamais assez que notre entourage en est conscient. Quel plus beau cadeau peut nous faire « l'autre » que de renforcer notre unicité, notre originalité, en étant différent de nous ? Il ne s'agit pas d'édulcorer* les conflits, de gommer les oppositions ; mais d'admettre que ces conflits, ces oppositions doivent et peuvent être bénéfiques à tous.

La condition est que l'objectif ne soit pas la destruction de l'autre, ou l'instauration d'une hiérarchie, mais la construction progressive de chacun. Le heurt, même violent, est bienfaisant ; il permet à chacun de révéler sa singularité.

**Albert Jacquard**, biologiste, Eloge de la différence, la génétique et les hommes, 1978. Ed. du Seuil

* édulcorer : adoucir, affaiblir

**DOCUMENT 3**

# CLASSE TELEVISEUSE, CLASSE DANGEREUSE ?
# DE LA TELEVISION COMME BOUC EMISSAIRE

Les enfants regardent la télévision, la télévision est violente, donc la télévision rend les enfants violents.[...]

La violence montrée engendre-t-elle de la violence réelle ou guérit-elle de la violence ?

N'est-il pas surprenant que l'on se mobilise davantage contre les images de la violence que contre la violence réelle, davantage pour attaquer la télévision que pour défendre l'école ? Dénoncer la violence télévisée procure un excellent retour de notoriété pour un investissement minime. Quant à l'opinion sur la violence télévisée, elle exprime l'impuissance de certaines fractions de classes devant la violence qui les menace dans leur vie quotidienne. Et puis, s'embarquent aussi pour cette croisade certains pour qui elle n'est que le premier pas d'une croisade contre les libertés des mœurs. Étranges alliances. Ainsi aux Etats-Unis, certains parlementaires qui pourfendent[1] la violence télévisée défendent les positions de la National Rifle Association sur la libre vente des armes.[...]

La consommation de télévision des adolescents, au-delà de la télévision choisie par goût et intérêt, croît comme l'exclusion sociale. Une large partie de la télévision consommée correspond à l'absence d'offre de loisirs concurrents (« télévision bouche-trou »). Cette surconsommation, qui peut jouer un rôle de calmant social est, par définition, corrélée[2] avec certaines formes de délinquance. Mais l'une n'est pas la cause de l'autre ; elles ont une cause commune, les conditions de vie.
Lorsqu'un membre de l'Association américaine de pédiatrie[3] déclare devant le Sénat que « la télévision constitue un risque majeur pour la santé des enfants », on ne peut que se demander pourquoi il met la télévision avant l'absence de vaccination, la malnutrition, la drogue, le délabrement des environnements familiaux, la vente d'armes.
La frustration devant l'impuissance à lutter contre une violence qui semble les cerner conduit les classes moyennes à rechercher un bouc émissaire[4]. La télévision est le plus familier. Il évite de s'interroger sur l'âme des enfants « livrée aux répugnances » (Rimbaud) et d'ignorer le désarroi des adolescents qui « ne pouvant trouver le juste, [ont] trouvé le fort » (Pascal).

**François MARIET*** in Les cahiers de la sécurité intérieure, La violence à l'école, 1994

*François MARIET est professeur de gestion et d'économie des médias à Paris IX-Dauphine

[1] pourfendent : critiquent, attaquent violemment.
[2] corrélée : mise en relation.
[3] pédiatrie : branche de la médecine consacrée à l'enfance et à ses maladies.
[4] bouc émissaire : personne rendue responsable de toutes les fautes, de tous les torts.

**DOCUMENT 4**

**Évolution en nombre de la criminalité et de la délinquance constatée en France entre 1991 et 2000 (en millions)**
**Police et Gendarmerie**

| | 1991 | 1992 | 1993 | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Criminalité globale | 3 744 | 3 830 | 3 881 | 3 919 | 3 665 | 3 559 | 3 493 | 3 565 | 3 567 | 3 771 |
| Évolution | 7,20 % | 2,32 % | 1,33 % | 0,96 % | - 6,47% | - 2,88% | -1,86% | 2,06 % | 0,07 % | 5,72 % |

**Évolution en nombre du nombre de mineurs mis en cause en France entre 1991 et 2000 ( en milliers)**
**Police et gendarmerie**

| | 1991 | 1992 | 1993 | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Mineurs mis en cause | 101 631 | 98 864 | 92 912 | 109 338 | 126 233 | 143 824 | 154 437 | 171 787 | 170 387 | 175 256 |
| Parts dans le total PMC* | 13,2 % | 13,9 % | 13,5 % | 14,1 % | 15,9 % | 17,9 % | 19,4 % | 21,8 % | 21,3 % | 21,0 % |

*PMC : personnes mises en causes

Source : **http : // www.interieur.gouv.fr**

**DOCUMENT 5**


Les enfants sont sans défense.
La loi mérite une correction.
Osez intervenir:
N° VERT 05 05 12 34
APPEL GRATUIT
24 h/24
ENFANCE
ET PARTAGE

## QUESTIONS

**Document 1 (10 pts)**

a) Donnez un titre à ce témoignage (1 pt)
b) Sous quelles formes se manifeste la violence ? Justifiez votre réponse en utilisant des éléments du texte. (3pts)
c) Après avoir lu ce témoignage, identifiez par quels sentiments successifs passe cette enseignante ? (2 pts)
d) Expliquez la dernière phrase du texte. (4 pts)

**Document 1 et 2 (6 pts)**

a) La violence exprimée dans le document 1 ne correspond pas à celle définie par Albert Jacquard. Montrez- le en vous appuyant sur au moins deux éléments de chaque texte. (3 pts)
b) En utilisant des exemples (historiques, économiques, politiques....) montrez que « le heurt même violent est bienfaisant ». (3 pts)

**Document 3 (9 pts)**

a) La télévision est définie comme « un calmant social ».
   1. Expliquez cette expression (1 pt)
   2. A quel champ lexical appartient cette expression ? (1 pt). Relevez deux autres mots appartenant à ce même champ lexical. (2 x 0,5 = 1 pt)
   3. Que veut montrer l'auteur en utilisant ce champ lexical ? (2 pts)
b) Quelle est selon l'auteur la cause de la violence ? Justifiez votre réponse en citant le texte (2 pts)
c) Quelle est la thèse rejetée par l'auteur ? (2 pts)

**Document 4 (6 pts)**

a) Pour chacun des tableaux statistiques, réalisez sur une feuille de papier millimétré un graphique (en données absolues).
   Échelle : Tableau 1 1 cm ⇒ 1 million
   Tableau 2 0,5 cm ⇒ 20 000
b) Après confrontation des deux graphiques, quelles conclusions tirez-vous sur l'état de cette violence en France ? (2 pts)

**Document 5 (7 pts)**

a) Faites l'analyse descriptive du document. Que suggère l'image ? (3 pts)
b) Comment comprenez-vous le slogan « la loi mérite une correction » ? (2 pts)
c) Quel est le public visé par cette affiche ? (2 pts)

**Synthèse (22 pts)**

La violence dans notre société n'est-elle que le fait des jeunes ? Vous développerez votre point de vue en une trentaine de lignes et l'illustrerez d'exemples précis pris dans les domaines socio-économiques.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.